

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 121- Octobre 2011

ON COMPARE (trop!) SOUVENT DES CHOUX ET DES CAROTTES



Le Chef du gouvernement, François Fillon estime qu'il «faut aller vers un âge de retraite commun» avec l'Allemagne alors que, comme l'a souligné FO, les deux systèmes n'ont absolument rien de semblable.

Au nom d'une prétendue convergence franco-allemande, le Premier ministre, François Fillon a affirmé qu'«il faut aller vers un temps de travail commun, il faut aller vers un âge de retraite commun, il faut aller vers une convergence progressive de l'organisation économique et sociale de nos deux pays».

Ce n'est pas la première fois que M. Fillon use de ce genre d'arguments pour légitimer les reculs des droits sociaux en matière de retraite. Travailler plus longtemps à l'instar de nos voisins européens, comme l'Allemagne, est en fait la posture qu'il avait déjà prise en 2003 pour justifier sa réforme qui avait conduit à l'allongement progressif de la durée de cotisation à plus de 40 ans.

Tout comme pour celle de 2010 qui a porté l'âge légal de départ de 60 à 62 ans d'ici 2018, en plus de la hausse mécanique du nombre de trimestres cotisés décidée en 2003.

Pour FO, avec l'Allemagne, «on compare souvent des choux et des carottes. Outre-rhin, les salariés peuvent partir en retraite après 35 ans de cotisations (140 trimestres) alors qu'en France il faut maintenant 166 trimestres de cotisations (41,5 ans) pour pouvoir partir à 62 ans».



Là-bas, l'âge prime sur la durée de cotisation pour définir le droit à la retraite.

L'âge légal du départ va certes y passer progressivement de 65 à 67 ans à l'horizon 2029, mais le salarié allemand pourra continuer à partir dès 63 ans... avec 35 ans de cotisations. L'assuré verra sa pension subir une décote totale de 7% mais celle-ci restera, quoi qu'il arrive, bien inférieure à l'abattement de 5% par année de cotisation manquante appliquée en France et qui peut amputer une pension jusqu'à 25% d'une retraite à taux plein. Par ailleurs, le système allemand est contraint par des impératifs démographiques (vieillesse de la population) liés à un taux de natalité bien inférieur à celui de la France.



Comme le rappelle, le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, le gouvernement français reste lui obnubilé par les diktats des marchés financiers auxquels il refuse toujours de se soustraire. «Pour un spécialiste du pilotage, François Fillon (qui est un amateur de course automobile, ndlr) a fait là un dérapage incontrôlé», a ironisé Jean-Claude Mailly, avant de le mettre en garde: «les salariés n'ont toujours pas digéré la contre-réforme de 2010, alors discuter d'un nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, certainement pas!».

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgifp.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgifp-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

FO DGFIP
la force syndicale